

Pour que les adhérents sans groupe ne se sentent plus "isolés", pour qu'ils puissent se relier en groupe local afin de faire vivre "la bio associative et solidaire", voici ci-dessous les informations nécessaires pour se lancer dans l'aventure d'un groupe.

Toutes les activités de N&P (gestion d'une Comac, foire, conférence, stands, édition, ...etc) sont reliées à un groupe local.

Et tout adhérent d'un groupe est membre de la fédération qui a pour "vocation de susciter la création de groupes locaux et de les fédérer" (article 3 des statuts de la fédé- lire les statuts de la fédération).

La fédération gère et promeut la marque N&P et son règlement d'utilisation.

Voir ici la carte des adhérents isolés avec les chiffres actualisés (annexe 1).

Les engagements nécessaires, un pacte de cohérence avec les valeurs de l'association.

## 1. Les engagements des groupes

### Comment créer un groupe local N&P ?

Lire le règlement intérieur fédéral (annexe 2) qui indique les droits et devoirs des groupes locaux.

La première des choses à faire est de trouver des adhérents motivés pour participer aux actions mais aussi à l'administration du groupe dont voici les engagements administratifs :

1. Préparer des statuts et/ou un règlement intérieur (la fédération dispose de statuts-type mais peut aussi envoyer des exemples de statuts d'autres groupes qui ont choisi de fonctionner en collégialité) intégrant les obligations statutaires vis-à-vis de la fédération (lire le règlement intérieur fédéral)
2. Réfléchir à savoir si le nouveau groupe veut fonctionner en Comac autonome ou non autonome (la Comac étant une activité d'un groupe, elle est forcément reliée à un groupe), le tout étant de savoir si le groupe veut décider lui-même du montant du tarif de l'enquête et faire les factures d'enquêtes (= Comac autonome) ou plutôt laisser la fédération faire les factures puis reverser au groupe le montant des enquêtes HT (= Comac non autonome) – Lire le manuel des échanges financiers.
3. Inviter les adhérents à une réunion constitutive élisant le Conseil d'administration ou le Conseil Collégial
4. Faire valider le groupe « officiellement » à l'AG fédérale qui délègue la gestion de la marque au groupe
5. Créer un compte en banque.

Le groupe s'engage à respecter ses statuts ainsi que ceux de la fédération.

Le groupe s'engage à élire un délégué fédéral afin d'être représenté au Conseil Fédéral. Chaque groupe désigne son délégué fédéral (et un adjoint si possible) qui sera garant avec le conseil d'administration du groupe, de la bonne circulation des informations nécessaires au fonctionnement horizontal fédéral.

## 2. Les engagements de la Comac locale

Voir document d'engagement de la Comac locale sur la base documentaire de l'intranet  
Pour réflexion, voir le document word "Synthèse des résultats sur le recours aux heures rémunérées dans les groupes de N&P" de Sylvaine Lemeilleur, avril 2022, dans PartagPro, Animation des groupes locaux (5 pages).

Deux documents servent de référence pour préciser les échanges d'informations entre la COMAC fédérale (SGM) et les COMAC locales:

- la convention COMAC fédérale/COMAC locale  
[https://intranet.natureetprogres.org/?PageBasedocumentaire/download&file=Convention\\_COMAC\\_fdrale\\_COMAC\\_locale1.pdf](https://intranet.natureetprogres.org/?PageBasedocumentaire/download&file=Convention_COMAC_fdrale_COMAC_locale1.pdf)
- le guide de fonctionnement COMAC fédérale  
[https://intranet.natureetprogres.org/?PageBasedocumentaire/download&file=Guide\\_de\\_fonctionnement\\_2023\\_destination\\_des\\_comacs.pdf](https://intranet.natureetprogres.org/?PageBasedocumentaire/download&file=Guide_de_fonctionnement_2023_destination_des_comacs.pdf)

Il serait peut-être plus clair d'intégrer le guide de fonctionnement à la convention pour qu'il n'y ait qu'un seul document.

Présentation de la fiche de rôle délégué.e COMAC fédérale (cf guide de fonctionnement 2023 COMAC fédérale, convention COMAC fédérale/COMAC locale, réfléchir à la **répartition des tâches entre la.le délégué.e COMAC fédérale et les secrétaires Comac -**)

## 3. Les engagements des adhérents sous mention N&P

Lire la demande de mention

Lire le contrat d'engagement des "professionnels"

Lire l'engagement de confidentialité

Lire aussi le "Livret d'accueil" avec présentation générale des SPG et de N&P

## 4. les engagements des adhérents consommateurs

Lire la charte N&P

Lire l'engagement de confidentialité

Quid de "l'engagement" à participer au SPG ?

## 5. Les engagements de la fédération

La fédération est représentée par le Conseil Fédéral qui est son Conseil d'administration.

La fédération s'engage à aider à la création des groupes locaux. En plus de l'aide administrative, un kit de communication pourrait être mis à disposition et envoyé systématiquement et

gratuitement à chaque nouveau groupe local, a savoir plaquettes de présentation, anciennes revues, flyer.s..

La fédération assure les actions des groupes locaux (réunions, petite foire non soumise à autorisation administrative...), en responsabilité civile par son contrat d'assurance chez Groupama.

La fédération s'engage à déléguer aux groupes l'usage de la marque collective N&P, à gérer et à promouvoir la marque.

Rôle de défense de la marque ? (usage frauduleux), rôle de "garde-fou" ? Rôle d'harmonisation entre les groupes ?

La fédération s'engage à assurer le développement du système participatif de garantie N&P.

### **Règlement d'Utilisation de la Marque (RUM) / Charte graphique**

Incohérences entre les deux documents ? Le RUM n'a pas été révisé depuis 2000. Son annexe 1, la charte graphique ne correspond pas avec le document diffusé. (Voir avec la SGM)

RUM:

[https://intranet.natureetprogres.org/?PageBasedocumentaire/download&file=Rglement\\_dusage\\_de\\_la\\_marque\\_NP.pdf](https://intranet.natureetprogres.org/?PageBasedocumentaire/download&file=Rglement_dusage_de_la_marque_NP.pdf)

Charte

graphique:

[https://intranet.natureetprogres.org/?PageBasedocumentaire/download&file=chartegraphique\\_NP\\_2020.pdf](https://intranet.natureetprogres.org/?PageBasedocumentaire/download&file=chartegraphique_NP_2020.pdf)

### **a) Réflexions/Améliorations/Lien entre la fédération et les groupes**

Pour cela, il manque à la fédération un "réfèrent" ou groupe de personnes (le cercle Favoriser la vie du réseau pas encore actif à ce jour) qui puisse échanger autour de ces questions : les salariés sont disponibles pour soutenir cet échange étant donné qu'ils ont tous des liens avec les groupes et les adhérents.

- Travailler sur un questionnaire (à quoi vous servent les frais d'enquête ? Qui envoie les infos venant de la fédé et à qui sont-elles envoyées ? Le groupe a-t-il une newsletter interne, si oui comment fonctionne t-elle ? etc...)

Se poser la question à quoi va servir ce questionnaire, comment pourrions nous l'utiliser ? Cette idée n'est pas neuve et a déjà été utilisée mais pourrait-elle resservir ?

Les réponses au questionnaire seront à analyser et pourraient nous diriger vers un plan d'action comme par exemple de créer une plateforme d'échanges sur les questions de fonctionnement des groupes (Quelles sont vos activités ?) et des Comac (ex : comment ça fonctionne ? Avez-vous déjà eu à « recalcr » un pro, pourquoi ?... Vous êtes peu nombreux, comment faites-vous ?)... ?

Je n'ai aucune idée de la forme appropriée d'une éventuelle plateforme mais les groupes ont souvent des interrogations qu'ils posent à la fédé alors que d'autres groupes ont les réponses.

- Comment analyser au mieux les rapports annuels financiers et d'activité des groupes ?

## **b) Nous sommes tous des adhérents au service d'une même cause**

- Comment "lisser" le lien entre consommateurs et producteurs ? Les uns bénéficient de la marque (en payant davantage), on oublie parfois les consommateurs dans les débats. Témoignage d'un ancien adhérent : " j'ai participé aux Comac en tant que "conso" et j'avais l'impression de n'être pas écouté : je me suis installé, j'ai demandé la mention et dès que je l'ai eue, ma parole avait plus de valeur, j'étais devenu un "pro" !".

Comment impliquer davantage les adhérents consommateurs ?

Voir l'exemple de N&P Belgique où "les mangeurs" ont beaucoup de place dans l'asso, un de leur slogan : " A N&P, vos aliments ont un visage" est très parlant, mais NP Belgique ne gère pas une marque (pour eux, il faut être en AB et ils font du SPG sur la base d'une charte NP)

## **c) Changement des pratiques vers plus de participations dans les Comac**

### **- Courrier aux COMAC locales du 14/12/2021**

Chères COMAC bonjour

La dernière AG de la Fédération N&P a acté comme une priorité associative l'intégration dans le SPG de Nature & Progrès des adhérent.es dits « isolé.es » (c'est-à-dire des adhérent.es sans groupe local, ou bien dont le groupe local n'a pas constitué de COMAC).

Il est prévu en 2022 de poursuivre la mise en œuvre d'une organisation des enquêtes fédérales en corrélation avec ces priorités, en accompagnant partout où c'est possible la formation de groupe et/ou de COMAC N&P.

Pour ce faire, nous cherchons des adhérent.es ayant une expérience dans l'animation de leur COMAC locale et en formation SPG (tant du point de vue technique que des principes politiques) pour :

- Réaliser des enquêtes participatives chez les titulaires de la mention sans groupe ou COMAC locale.

L'objectif est d'organiser et d'accompagner ces visites en plaçant les adhérents locaux (titulaires et non titulaires de la mention) en situation d'enquêteurs.

- D'organiser une restitution collective de ces visites dans le cadre d'une réunion où adhérent.es enquêté.es et adhérent.es enquêteur.trices questionnent, examinent, partagent, évaluent sur la base des référentiels de N&P (cahier des charges et Charte), la conformité et les pistes d'amélioration des pratiques des adhérent.es sous mention visité.es comme ce qui se fait en COMAC.

L'objectif est de les accompagner dans la formulation d'un avis collectif avant retour des documents au siège de la Fédération.

- Assurer une présentation de la Fédération, ses orientations, ses instances et son fonctionnement.

Voici les différents groupes et secteurs géographiques et les missions à prévoir :

- Accompagnement du groupe Vaucluse dans la réalisation des enquêtes et la constitution d'une COMAC
- Accompagnement du groupe Var dans la réalisation des enquêtes et la constitution d'une ou plusieurs COMAC, éventuellement en lien avec les adhérents des Alpes Maritimes, qui ne sont actuellement rattachés à aucun groupe.

- Accompagnement du groupe Isère dans la réalisation des enquêtes et la constitution de plusieurs COMAC.
- Accompagnement des adhérents des Hautes-Alpes dans la réalisation des enquêtes, la constitution d'un groupes local et de sa COMAC
- Accompagnement des adhérents de la Corse dans la réalisation des enquêtes, la constitution de 2 groupes locaux et de leur COMAC respective.
- Accompagnement des adhérents en Dordogne dans la réalisation des enquêtes, la constitution d'un groupe local et de sa COMAC.
- Accompagnement des adhérents dans la Creuse, Haute-Vienne, Charente dans la constitution d'un ou plusieurs groupes locaux et de leur COMAC respective.

Nous souhaiterions par ailleurs organiser début 2022 un séminaire réunissant tous les adhérents réalisant des formations SPG dans leur groupe local.

Merci de faire suivre cet appel à compétence parmi vos membres et nous faire retour auprès de Geoffroy Raout, salarié de la Fédération : [g.raout@natureetprogres.org](mailto:g.raout@natureetprogres.org) – 04 66 91 21 97.

Cordialement

Le secrétariat de COMAC fédéral et le Bureau de N&P

## - **Courrier adhérent.es isolé.es 2022**

Chère adhérente, cher adhérent,

De par votre adhésion à Nature&Progrès, vous vous êtes engagé à participer au SPG (Système Participatif de Garantie) et à la vie associative de Nature&Progrès.

L'intégration dans le SPG de Nature&Progrès des adhérents dits « isolés » (c'est-à-dire des adhérents sans groupe et/ou COMAC) a été actée comme une priorité associative.

### 4 **Organisation en 2022**

C'est pourquoi nous continuons de mettre en œuvre une organisation des enquêtes fédérales qui soit plus en corrélation avec cette priorité. Ceci se traduit par l'accompagnement de groupes N&P en expérimentant une pratique proche de ce qui se fait dans les COMAC (Commission Mixte d'Agrément et de Contrôle) locales. A savoir :

- une organisation participative et locale des visites de conformité
- une co-responsabilité des enquêtes entre les adhérents
- une restitution collective de ces visites dans le cadre d'une réunion où adhérents enquêtés et enquêteurs échangent sur la base des référentiels de N&P et proposent des pistes d'améliorations
- la formulation d'un avis collectif avant retour des documents au siège de la Fédération

### 4 **Quels changements pour moi cette année ?**

En plus de recevoir comme chaque année une visite de conformité, il vous est demandé de réaliser au moins une visite chez un autre adhérent.

C'est une occasion de rencontre à la fois humaine et technique, pilier du SPG. Pour les enquêteurs, le but est de prendre une photo de l'activité. Pour l'enquêté, de partager ses savoir-faire, ses envies d'amélioration, ses questionnements...

**Dans les semaines qui suivent, vous serez donc appelé à réaliser une enquête**

### 4 **Comment je réalise une visite de conformité ?**

C'est en faisant que l'on apprend ! Les autres adhérents présents seront une ressource précieuse et l'adhérent professionnel mandaté par la fédération sera là pour vous accompagner.

4 Ah... c'est intéressant, mais je n'ai pas de temps pour faire ça !

Le Système Participatif de Garantie peut paraître chronophage mais plus d'adhérents participent activement et plus l'investissement de chacun s'allège. Les atouts du SPG comparé à la certification tiers sont multiples : **créer du lien, échanger des connaissances, s'auto-former, co-construire, mutualiser, imaginer...** Concrètement, cela représente :

- ½ journée pour recevoir une visite chez vous, si vous êtes titulaire de la mention
- ½ journée pour aller faire une visite chez un titulaire de la mention
- ½ journée de restitution collective des visites de conformité
- ½ journée d'échange sur le SPG, les outils collaboratifs, l'appropriation des cahiers de charges, le fonctionnement interne de N&P...

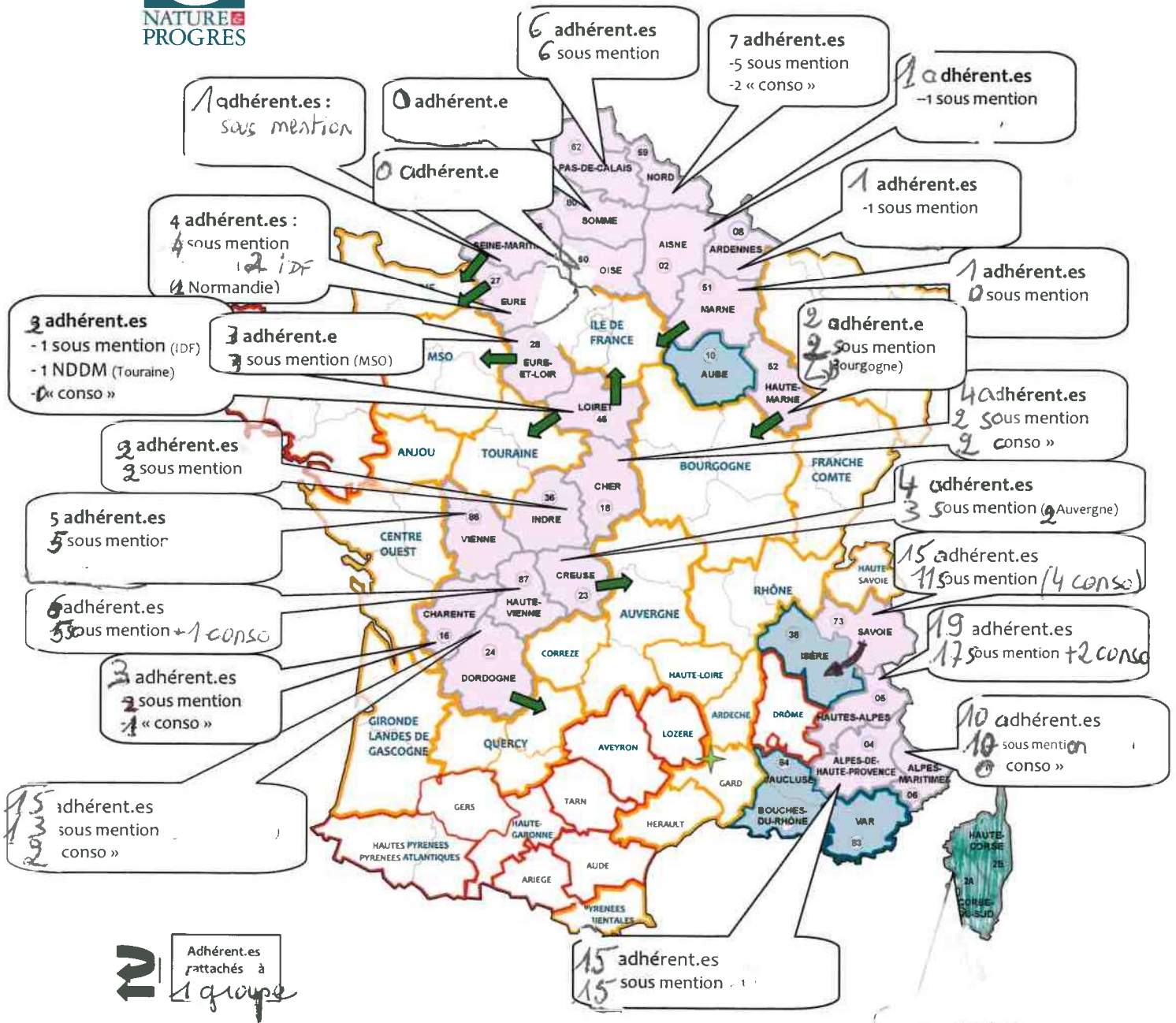
Belles visites !

Le bureau fédéral

MAT. octobre 2023



CARTE DES ADHERENT.ES ISOLE.ES : répartition géographique et chiffrée



- > La Savoie est prise en charge par le groupe Isère.
- > Reste donc 111 adhérents sans groupe (dont 10 "conso")
- > 2 groupes sont en construction pour 2024:
  - les Hauts de France
  - le 05 + 04